

17.08.2018 – 09:30 Uhr

## Patrick Marti quittera la direction de Mobility en fin d'année



Rotkreuz (ots) -

Patrick Marti, CEO, quittera Mobility Société Coopérative fin 2018. Le conseil d'administration a entamé la recherche d'un successeur.

Au cours des deux dernières années, Patrick Marti a merveilleusement préparé Mobility à faire face à la mobilité de demain. Sous sa conduite, le prestataire de mobilité a lancé toute une série de prestations de service et de projets, dont la plateforme de covoiturage «Mobility Carpool», l'offre de scooter électrique «Mobility Scooter» et un projet pilote de navettes autonomes dans la ville de Zoug.

En 2019, Patrick Marti, âgé de 37 ans, entend profiter d'une possibilité de développement qui lui est offerte dans la branche de la distribution, dans laquelle il a passé le plus gros de sa carrière. Frank Boller, président du conseil d'administration de Mobility: «Nous regrettons au plus haut point la décision de Patrick Marti. Sous sa direction, des jalons importants ont été posés pour transformer Mobility de la société de car sharing qu'elle était en un prestataire de mobilité. Nous tenons à remercier Patrick Marti pour cette performance exceptionnelle et lui souhaitons plein succès pour le futur.» Le conseil d'administration règlera sa succession avec le plus grand soin au cours des mois à venir.

Téléchargement de photos libres de droits: <https://www.mobility.ch/fr/medias/archives-photographiques/>

Contact:

Patrick Eigenmann, responsable Communication & Médias  
Téléphone 041 248 21 11, [p.eigenmann@mobility.ch](mailto:p.eigenmann@mobility.ch)

Medieninhalte



*Patrick Marti quittera la direction de Mobility en fin d'année. Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100010161](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100010161) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Mobility Carsharing Schweiz"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100010161/100818840> abgerufen werden.